



Corridor de biodiversité

Lier la **nature**
et la **communauté**

CODE DE VIE

Ce secteur de la TransTerrebonne fait partie du Corridor de biodiversité, un espace naturel permettant la protection et la conservation d'une flore et d'une faune exceptionnelles et vous offrant un accès privilégié à la nature. Il est protégé par la Ville de Terrebonne et par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

La TransTerrebonne et le Corridor sont accessibles du lever au coucher du soleil. Afin d'assurer votre sécurité, l'intégrité écologique des lieux ainsi que le respect de la faune et des autres utilisateurs, merci de respecter le code de vie suivant.

Consignes



Observation de la faune



Chiens en laisse
(sur la TransTerrebonne seulement)



Activités aux endroits
balisés et autorisés
(sentiers multifonctionnels : vélo,
ski de fond, raquette et randonnée)



Demeurer sur le sentier
(présence de tiques et herbe à la puce
et protection des milieux naturels)



Jeter ses déchets
aux endroits désignés



Respecter les zones
de revégétalisation



Vérifier la présence de tiques
sur soi après son activité

Interdictions



Créer ou modifier
les sentiers



Entretenir les sentiers
sans autorisation



Circuler avec un véhicule
à moteur



Camper



Nourrir les animaux
sauvages



Relâcher des animaux
domestiques



Fumer ou vapoter



Chasser ou pêcher



Cueillir ou couper les arbres
ou la flore



Faire des feux



Boire de l'alcool



Faire du cheval

Si vous êtes témoin d'un acte de vandalisme ou d'utilisation abusive d'un bien collectif, n'hésitez pas à le rapporter au Service de police en composant le 450 471-4121.

